

Troubles psychiques et réhabilitation sociale – Module 2 : Construire un projet individualisé de réhabilitation psychosociale en équipe pluridisciplinaire

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Personnel accompagnant des personnes souffrant de troubles psychiques dans les structures médico-sociales, sociales, sanitaires
Personnel souhaitant se former à la question de la réhabilitation psychosociale.

Durée

2 jours

Organisme de formation

☛ INFOR SANTE

Date limite d'inscription

13/03/2020

Lieux & dates

☛ Groupe 1

STRASBOURG dates à venir

☛ Groupe 2

CHALONS EN CHAMPAGNE

Les 12 & 13 nov. 2020

☛ Groupe 3

METZ OU NANCY dates à venir

Interlocuteur Opcos Santé

INGRID BOUTTER

ingrid.boutter@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

INFOR SANTE

samrani@infor-sante.fr

02 38 84 67 67

Partenariat & cofinancement

Contexte

Les acteurs de la santé mentale sont engagés dans une logique de prévention de l'exclusion et de lutte contre la chronicisation.

Cette logique invite à expérimenter de nouveaux modèles thérapeutiques ou s'articulent les soins classiques, l'approche cognitive et comportementale, l'approche psychosociale et l'organisation en réseau.

Dans cette perspective, la réhabilitation psychosociale constitue une réponse thérapeutique globale et éprouvée : elle se définit comme un processus qui facilite le retour d'un individu à un niveau optimal de fonctionnement social et met l'accent sur l'intégrité et les forces de l'individu plutôt que sur le trouble mental, la nature du handicap et les failles qui en découlent.

En pratique, elle consiste à mettre en place des stratégies d'interventions individualisées qui prennent la mesure de l'environnement de la personne, de ses capacités préexistantes pour l'amener à développer puis utiliser les habiletés sociales propices à son autonomisation. La réhabilitation psychosociale doit permettre d'engager un processus de reprise d'autonomie, de réinsertion sociale voire professionnelle.

Dans cette perspective les approches cognitive, comportementale et systémique constituent le socle de référence de cette prise en charge pluridisciplinaire qui doit en outre être structurée par un cadre thérapeutique et pédagogique concerté et homogène.

Elle repose aussi sur la capacité des professionnels à individualiser, harmoniser et respecter une distance relationnelle ad hoc, sous-tendue par les principes énoncés dans la relation d'aide (Carl Rogers).

La démarche s'inscrit également dans le développement de l'approche « parcours patient/usager » en prenant en compte les données contextuelles telles que l'évolution des dispositifs de soins en psychiatrie.

Elle s'appuie donc sur des concepts à intégrer, une méthodologie précise et des outils à maîtriser.

Objectifs

- Apporter des connaissances fondamentales sur ce qu'est la réhabilitation sociale et être capable d'aborder différemment la personne souffrant d'un handicap psychique, leurs spécificités pour mieux les comprendre, les accompagner au quotidien dans leur projet de vie



- Professionnaliser les acteurs pour leur permettre d'accompagner les personnes handicapées psychiques et adapter leurs techniques de réadaptation, leurs modalités d'évaluation et d'accompagnement en construisant un projet de réhabilitation psychosociale en équipe pluridisciplinaire

Prérequis

- S'adresse à toute personne accompagnant des personnes souffrant de troubles psychiques dans les structures médico-sociales, sociales et sanitaires et souhaitant se former à la question de la réhabilitation psychosociale.
- Elle ne demande pas de pré-requis particulier.

Contenu

Module 2 – sur 2 jours : Construire un projet individualisé de réhabilitation psychosociale en équipe pluridisciplinaire.

- Entrer dans le processus formation,
- Réactiver les connaissances sur les principes de réhabilitation psychosociale,
- Construire des projets individualisés de réhabilitation psychosociale et cerner le processus évaluation,
- Evaluer les habiletés sociales préservées, à stimuler ou développer des usagers souffrant de troubles mentaux, en mesurer les enjeux et questionner son positionnement,
- Renforcer/développer le maillage territorial,
- Mobiliser les connaissances,
- Savoir construire, proposer, communiquer un projet individualisé de réhabilitation en équipe pluridisciplinaire et en tenant compte des personnes ressources (interne, externe) .